

Avis Générale colonial

# Avis n° 13-348-1925 École coloniale.

n° 13-348-1925

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 14 novembre 1925
Numéro JO n° 348 du 30/11/1925	Date du numéro 30 novembre 1925

## TEXTE INTÉGRAL

le concours prévu par l'article 6 du décret du 10 juillet 1920, pour l'admission au stage de l'école coloniale des adjoints des services civils et des commis principaux des bureaux des secrétariats généraux des colonies, aura lieu les 17 et 18 mars 1926 dans les conditions fixées par l'arrêté ministériel du 22, janvier 1921. Le nombre des places mises au concours susvisé est fixé à quarante. Les stagiaires de l'école coloniale provenant de ce concours qui auront subi avec succès les épreuves de sortie de l'école seront affectés, sur leur demande, d'après leur ordre de classement, aux groupes de colonies et territoires à mandat mentionnés ci-dessous, jusqu'à concurrence du nombre indiqué pour chacun d'eux : Afrique occidentale française. . 15 Madagascar..... 8 Afrique équatoriale française... 8 Côte française des Somalis..... 2 Cameroun..... 6 Togo..... 1 Etablissements français en Océanie. 0